

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nîmes, le 10/09/2020

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 NÎMES cedex 09

Téléphone : 04.66.27.37.00

Télécopie : 04.66.36.27.86

E20000063 / 30

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
30121 MUS

Greffé ouvert du lundi au vendredi de
09h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30

MAIRIE DE MUS

14 SEP. 2020

Courrier arrivé le

Dossier n° : E20000063 / 30

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MUS

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Madame Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD, sociologue, retraitée, demeurant 2 traverse de Corconne, SAUVE (30610) (tel : 04 66 93 06 31 ; portable : 06 86 78 17 81) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

Armelle LEVEQUE



2010-2011

10-11

10-11



Արմեն Լևոնյան

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

10/09/2020

N° E20000063 / 30

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

CODE : 1

Vu enregistrée le 10/09/2020, la lettre par laquelle le maire de la commune de MUS demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MUS ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2020 ;

DECIDE

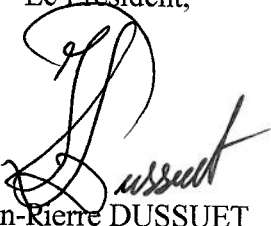
ARTICLE 1 : Madame Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la commune de MUS et à Madame Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD.

Fait à Nîmes, le 10/09/2020

Le Président,



Jean-Pierre DUSSUET

